

Courmay le 12 Décembre 1849.

Cher Monsieur Van Duyse,

Ayant reçu, il y a un certain temps, la circulaire flamande relative aux démarches à faire pour donner à la langue flamande dans l'instruction publique la place qui lui convient, j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de vous envoyer un extrait du nouvel ouvrage sur l'instruction publique que je prépare avec M. le Professeur Catterman. Vous trouverez, je pense, dans ces passages, tirés des chapitres de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen, quelques arguments solides en faveur de la cause que nous défendons.

Désirant aussi faire parvenir à M. Dautzenberg la copie des mêmes passages, et ne connaissant pas son adresse, j'ai pris le parti de vous envoyer la lettre, préalablement affranchie par un timbre, afin que vous ayez la bonté d'y mettre la rue et le numéro, et de la jeter à la poste.

Veuillez, s'il vous plaît, agréer mes sincères amitiés ainsi que celles de M. Catterman, et nous rappeler au souvenir de Madame Van Duyse.

P. S. Inutile de dire que
M. Willems vous présente aussi
ses amitiés de tout cœur.

Votre ami dévoué,

L. Millaer

D. m.

École primaire

C'est à l'école primaire que l'on doit jeter les premiers fondements de l'enseignement d'une langue différente de la langue maternelle. L'oreille de l'enfant n'étant pas encore reformée à l'acquisition des sons, et l'instrument vocal étant souple et facile, de nouveaux mots prendront sans peine droit de cité chez lui. Chacun sait comment, dans des maisons éclairées et opulentes, on apprend aisément deux et même trois langues à un enfant en l'entourant de personnes de nations différentes. Un idiome de plus ou de moins à apprendre ne coûte rien à l'enfant, tandis que plus tard, l'instrument vocal ayant pris un pli définitif, et les idées s'étant portées dans une foule de sons, l'acquisition et surtout la prononciation d'une langue étrangère devient assez difficile pour faire reculer les hommes les plus éminents,

Nous donnerons, dans le chapitre réservé à l'enseignement moyen, quelques considérations sur le choix de la langue étrangère à enseigner. Bornons-nous à constater ici que les fondements de cet enseignement doivent être jetés dès l'école primaire.

École moyenne.

Quelque rang que le travailleur occupe, quelque profession qu'il ait à exercer, il lui est indispensable de savoir exprimer purement et correctement dans sa langue maternelle les idées qui lui viennent, et dont l'enseignement cherche à développer les germes dans ses bureaux. Ceci n'a pas besoin d'être démontré. Mais de plus il lui est nécessaire de connaître une autre langue, condition sans laquelle l'esprit de l'homme ne s'ouvrira jamais, parcequ'il pensera qu'il n'y a sous le soleil que lui et les siens qui aient un langage humain, qu'il sera disposé à se moquer de ceux qui parlent un langage étranger et à trouver tout étrange et étonnant lorsqu'il sera ailleurs que dans son pays.

L'étude d'une langue différente de la langue maternelle élargit l'intelligence de l'homme, l'affranchit de l'esprit étroit de la localité, en lui donnant une idée de la variété des peuples, et le met dans une disposition favorable pour

apprécier ce qu'il pourra voir dans les autres pays ^{pour} exercer dignement
l'hospitalité dans le sien; C'est le premier pas de la fraternité entre les
peuples.

Dans notre pays, l'enseignement populaire de deux langues est chose
facile à réaliser; car la dualité de langage existe dans beaucoup de
localités; et si d'une part bien des hommes respectés instruits ne
connaissent qu'une langue, d'autre part une grande quantité d'hommes
du peuple en connaissent deux, ce qui ne contribue pas peu à leur donner
un bon sens proverbial qui rend si facile chez nous l'adoption des
innovations utiles. Il ne s'agit donc que d'achever ce que la nature
a si bien commencé.

Les langues française et flamande seront enseignées ^{simultanément}
dans toutes les écoles. Non seulement elles rempliront à peu de frais
la condition importante que nous venons de signaler, d'ouvrir
l'esprit à la fraternité des peuples, mais de plus elles contribueront à
unir plus étroitement encore les deux moitiés du peuple belge et à
donner à la nationalité une force de cohésion inébranlable.

Les Wallons ont trop négligé l'étude de la langue flamande.
Leur indolence à cet égard doit tomber devant l'enthousiasme et le respect qu'inspire
à la nation entière l'attitude si digne des populations flamandes au
milieu de leurs souffrances. Tout Belge voudra connaître le plus
intimement possible le caractère de ces belles provinces qui ont supporté
avec tant de courage l'adversité, au milieu des larmes et de la
détresse, ont encore la force de poursuivre leurs campagnes, de
sauvegarder leur vieille industrie et de demeurer les piliers les
plus solides de la nationalité.

Monsieur

Monsieur Fr. Van Duzee, Lettérateur,

Que Du Casino, 33

à G.

